

## **Compte-rendu de l'audience du 09/02/2016 au sujet du P.C.R.P.**

Suite à leurs demandes d'audience au sujet de la création du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (P.C.R.P. ) les organisations syndicales, Solidaires Finances Publiques 13 et la CGT ont été reçues le 9 février, par la direction, représentée par Mr PONS (Pôle Pilotage et Ressources), Mr GLAPA (R.F. Aix), Mr CASABIANCA (Pôle Fiscal) et Mr AMBROSINO (Division Contrôle Fiscal).

En préambule, et afin de mettre directement la direction face à son manque de transparence et de précision, les représentants Solidaires ont lu une déclaration non exhaustive (adressée hier) listant les questions soulevées par la mise en place du P.C.R.P. au 1<sup>er</sup> septembre 2016, tant sur le plan du périmètre des missions que sur ceux de l'organisation matérielle et des conséquences en matière de ressources humaines. Mr PONS a réfuté notre accusation d'opacité en nous rétorquant «qu' il restait huit mois » avant le 1<sup>er</sup> septembre, comme si l'inquiétude des collègues était illégitime !!!

Il s'est borné à nous inviter à la patience, des groupes de travail préciseront les questions « métier » et un bureau d'études répondrait aux interrogations sur l'installation matérielle des collègues. Le C.H.S. aura également un rôle à jouer. Sachant que le prochain CHS est le 22 mars 2016, et le suivant en juin 2016, M. PONS a été incapable de préciser une date de présentation du projet et encore moins une date pour le début des travaux d'aménagement.

Mr GLAPA a précisé le dispositif sur les questions « métier ». La circulaire de 2014 et les travaux des groupes de travail sur l'A.S.R. serviront de base à l'établissement d'une note de service publiée cet été. Cette réflexion s'affine en trois étapes : rédaction de fiches préparatoires, extension, au mois de mars, de la relecture critique des fiches au groupe de travail puis, en avril, communication de ces conclusions à l'ensemble des personnels concernés.

Le groupe de travail devant suivre ces différentes étapes à partir du mois de mars sera constitué sur la base du groupe de travail ASR élargi. A ce sujet, nous serons vigilants sur cette constitution. Il faut que tous les métiers soient représentés dans ce groupe de travail (qui peut mieux parler de sa mission si ce n'est celui qui l'exerce au quotidien).

Mr AMBROSINO et Mr CASABIANCA ont également tenté de nous rassurer sur le maintien de la séparation des métiers au sein de cette nouvelle structure. La formation se fera sur la base du volontariat, et si l'objectif de la mise en place du P.C.R.P. demeure la création de passerelles, le choix « métier » de chacun sera respecté.

Les missions ne seront pas banalisées, mais le développement des compétences sera encouragé, les modalités de corrélation entre contrôle F.I. et contrôle patrimonial seront fixées par l'encadrement.

Interpellés au sujet de l'exemple évocateur de l'application FI3S (au carrefour des compétences des Pôles Enregistrement, de la gestion et du contrôle), nos interlocuteurs ont affirmé que la distinction entre contrôle et gestion, sera maintenue dans l'organisation des missions du P.C.R.P.

Solidaires a insisté sur le caractère urgent de la définition d'un calendrier pour permettre aux agents de se projeter avant la mutation locale, afin d'avoir les cartes en mains pour décider de suivre ou pas la mission. Mr PONS a entendu cette légitime demande de visibilité et a évoqué des points d'étape réguliers et des précisions avant le 15 juin.

Au sujet des questions immobilières et de l'installation matérielle, Mr PONS s'est défaussé sur la sollicitation d'un bureau d'études. Aucune réponse ne peut être apportée avant ses conclusions.

Solidaires a rappelé sa volonté de défendre pour tous les agents de l'ensemble des trois sites concernés, des conditions de travail égales à celles dont ils disposent aujourd'hui. Nous avons également insisté sur les contraintes spécifiques aux tâches dévolues au P.C.R.P. (réceptions complexes et confidentielles, nécessité d'un environnement calme pour travailler des dossiers techniques, consultation régulière d'archives volumineuses...). Une solution devra également être apportée aux problèmes de stationnement sur les sites Aixois et Marseillais. A nouveau Mr PONS nous a renvoyés vers les futurs points d'étape.

**Que valent toutes ces considérations quand nous découvrons que le PCRП pas encore créé, sera au 1<sup>er</sup> septembre affaibli par la ponction d'un emploi B sur le site de Salon...**

**Solidaires et la CGT proposent d'ores et déjà la signature d'une pétition. Par ailleurs, nous allons saisir la centrale par le biais des bureaux nationaux pour dénoncer une modification des documents CTL sans information préalable des représentants des personnels.**

Les représentants Solidaires ont à nouveau attiré l'attention de la Direction sur la situation des Pôles Enregistrement, et particulièrement sur celle gravissime du pôle de Saint-Barnabé.

En ce qui concerne la création du Pôle Enregistrement départemental, Mr PONS nous a lancé « Rassurez-vous, rien ne se passera en 2016 pour les Pôles Enregistrement »...

**Dormez en paix braves gens !!!**

Les collègues travaillant dans les Pôles Enregistrement apprécieront, eux qui se posent de nombreuses questions sur leur avenir, particulièrement en ce qui concerne l'implantation géographique de ce service.

La question de l'installation de bornes informatiques de la C.A.F. dans les accueils des grands sites a également été soulevée par Solidaires. Mr PONS préconise de ne pas répondre aux usagers qui solliciteront les agents à ce sujet, celui-ci ne relevant pas de la compétence de la DGFIP. Les collègues jugeront du sens du service public et de la parfaite connaissance de la réalité concrète des accueils de ce dernier...

De toute façon, pour lui, il n'y a pas de sujet puisque cette opération n'est que « provisoire ». Jusqu'à quand ? Mystère...

Il y a là matière à s'inquiéter pour des services déjà surchargés et victimes de nombreux incidents. Une nouvelle fois, Solidaires n'entend pas se satisfaire de ces réponses ineptes.

La prochaine réunion « point d'étape » aura lieu à la mi-mars. D'ici là, nous exigerons de la direction des réponses aux attentes des personnels.